

Séance du 24 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre avril à dix-huit heures et trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUCLOS James, Maire, suivant convocation du 15/02/2024.

Etaient présents : Mrs DUCLOS, LEMERCIER, PEPIN, LEMIESZ
Mmes MAUGER, TIHY, VITTECOQ-WOLFF.

formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Absent : Mme MESTRE, Mrs CHEVAUX, PREVOST
M. PEPIN Dominique est élu secrétaire.

Ouverture de la séance à 18h30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si des remarques sont à apporter au PV du conseil municipal du 28 février 2024.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2024 est adopté à l'unanimité.

Délibération subvention aux parents pour les classes de découverte

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que l'école primaire publique de Saint-Georges-du-Vivère organise des classes de découverte cette année. Cinq petits benoitiens participent à ces séjours. Monsieur le Maire propose qu'en soutien des parents une subvention de 50 € par enfant soit versée aux familles.

Acceptation à l'unanimité. La subvention sera versée sur justificatif de paiement acquitté.

Délibération aide entrée enseignement supérieur

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'aider financièrement les jeunes de Saint-Benoist-des-Ombres entrant en première année dans le cycle d'enseignement supérieur. Pour cela il propose de verser une aide de 200 €. Pour cela le jeune devra déposer sa demande en mairie.

Acceptation à l'unanimité.

Délibération vote de subventions 2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les subventions suivantes :

-Article 65741

Participation classe découverte	50 € par enfant
Aide aux jeunes entrant aux cycles supérieurs	200 €

-Article 65748

Sauvegarde animalière (Appeville)	200 €
Anciens combattants St-Grégoire-du-Vièvre	40 €
Fondation du Patrimoine	50 €
Ecole St-Georges-du-Vièvre	100 €
APE St-Georges-du-Vièvre	100 €
CFA Evreux	60 €
La française risloise	100 €
Association Agir avec Becquerel	50 €
Amicale sapeurs-pompiers de Lieurey	50 €

Acceptation à l'unanimité

Délibération fonds verts

Monsieur le Maire explique qu'il n'y a plus lieu de prendre cette délibération. La demande de subvention a été faite et instruite ce jour.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a signé le devis de fourniture peinture ainsi que le devis de prestation du peintre pour la salle des fêtes, comme il était convenu lors du précédent conseil.

Monsieur le Maire a rencontré le commercial pour les stores de la salle des fêtes. La couleur sera à définir lorsque les peintures de la salle seront faites.

4 semis de cailloux ont été commandés. La mise en place de ceux-ci sera effectuée par l'entreprise BUSSY.

Le chauffe-eau de la maison communale sise au 7 rue des buissons a été remplacé par l'entreprise Plomberie Chauffage du Vièvre.

Le grillage du pavillon communal du 7 rue des buissons est à changer. La mairie va fournir le matériel, le locataire se charge de le mettre en place.

Tenue du bureau électoral du dimanche 9 juin.

La fête des voisins aura lieu le samedi 29 juin.

La nuit des églises : ouverture de l'église le jeudi 27 juin de 20h à 23h.

La mairie sera fermée le jeudi 2 mai 2024.

Fin de séance.

